Premier regard sur le secteur Tallard-Barcillonnette

Réunion du jeudi 20 novembre 2008

Le schéma de cohérence territoriale (SCOT) :

- **De quoi s'agit-il ?** Une démarche et un document qui coordonnent à long terme les grandes orientations de développement et d'aménagement du territoire (habitat, économie, environnement et espaces naturels, déplacements, commerces et services, agriculture).
- **Pourquoi un SCOT ?** Pour débattre et traduire des questions et sujets concernant l'aménagement de l'espace à une échelle large : le bassin de vie gapençais**.**
- **Pour qui et par qui ?** Les communes et intercommunalités appartenant au bassin de vie gapençais, représentées au sein du Syndicat mixte du SCOT et accompagnées par tous les partenaires techniques du territoire.
- **Comment ?** Un lieu de dialogue (le Syndicat mixte) et des temps d'échange entre élus, la construction d'une connaissance partagée du territoire, la définition d'orientations pour un projet de territoire.

Le territoire du SCOT de l'Aire Gapençaise

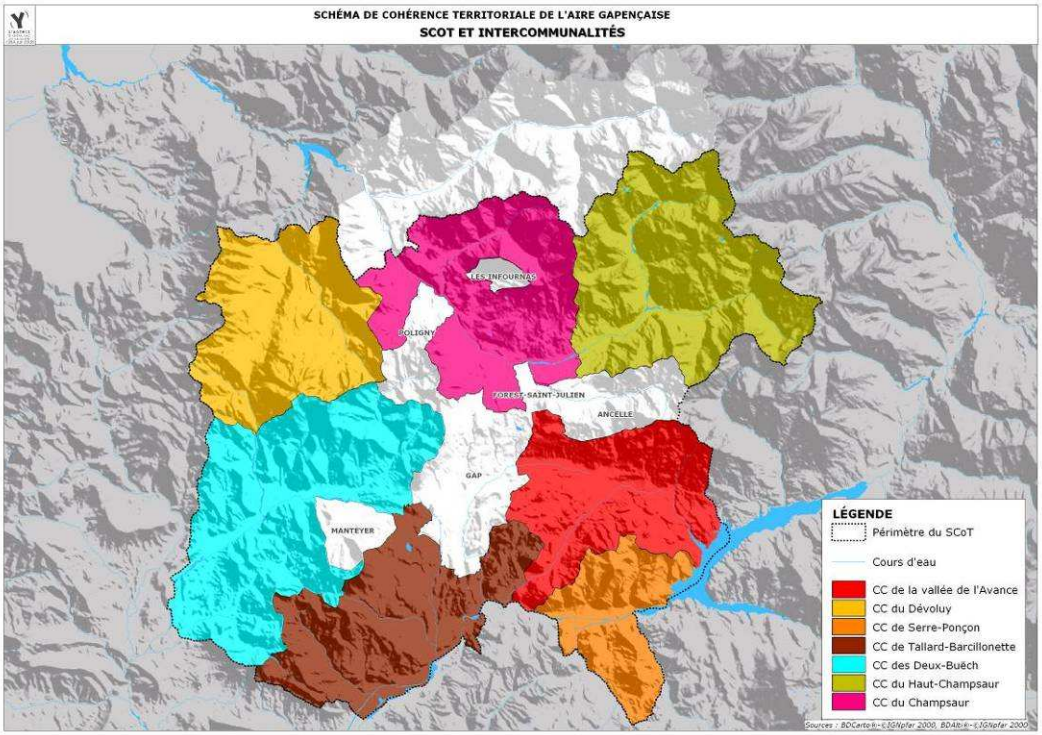

Les acteurs du SCOT :
7 Communautés de communes et 6 communes hors intercommunalités (dont Gap) : 1500 km², 66 communes, 63 200 hab. en 1999 (dont plus de la moitié sur Gap).

Un territoire diversifié :
Une ville centre (Gap) et des pôles secondaires (Veynes, St Bonnet en Champsaur, Chorges, Tallard), des espaces de nature différente (urbains, agricoles, ruraux, de plaine, de montagne).

Le périmètre d'étude :
Dans le présent document, le périmètre du SCOT est entendu comme intégrant le Valgaudemar, dont la communauté de communes est susceptible de rejoindre la démarche.

Le Syndicat Mixte du SCOT de l'Aire Gapençaise

Création en 2001.
Délibération pour prescrire l'élaboration du SCOT le 22/05/2007.
Un Comité Syndical constitué d'un élu par commune (6 élus pour Gap), soit 71 représentants.
Le SCOT est distinct du Pays gapençais : par son périmètre (le Valgaudemar en moins), par ses missions (le SCOT fixe des orientations d'aménagement et de développement, le Pays aide à la mise en œuvre des programmes et actions).
Le Syndicat mixte du SCOT et le Pays sont des partenaires privilégiés pour les questions relevant de l'aménagement du bassin de vie gapençais.

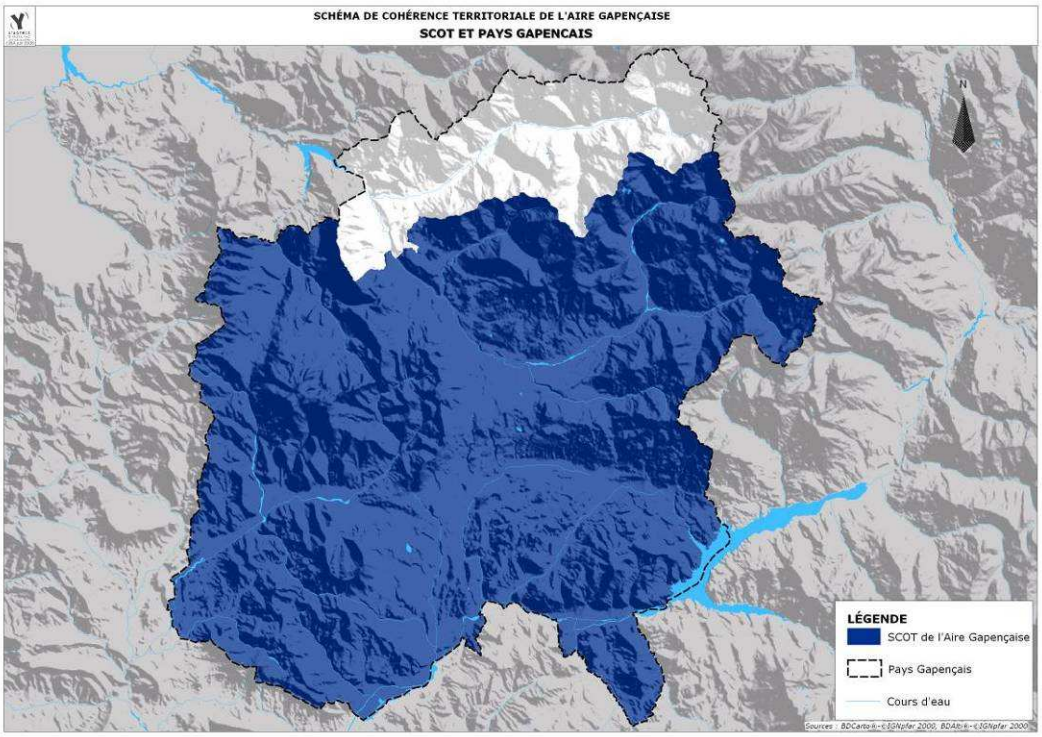

Axe 1 - L'accueil résidentiel : les populations et leurs besoins

De quoi parle-t-on ? De ce qui touche les habitants au quotidien, leurs besoins (commerces, services et équipements publics) et leurs pratiques.

A discuter
L'évolution démographique et résidentielle, les attentes exprimées par la population, l'organisation du territoire et l'offre en matière d'équipements et de services, les déplacements.

A l'échelle du territoire du SCOT :

Le dynamisme démographique donne des signes d'essoufflement. La population du SCOT est estimée à 69 000 habitants en 2005. Depuis 1999, la croissance est de 1% par an, comme entre 1990 et 1999, soit 660 nouveaux habitants annuels.

La croissance repose en grande partie sur le solde migratoire.

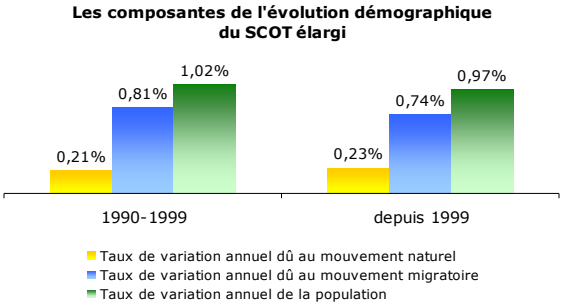

La répartition de la population se fait principalement dans les espaces sous l'influence de Gap. Selon la notion d'aire urbaine qui prend en compte les déplacements domicile/travail, 74% de la population et 28% de la superficie du SCOT appartiennent à une zone « urbaine » (Gap + sa couronne périurbaine + Veynes).

La croissance démographique est plus forte dans les communes rurales et périurbaines.
Une montée en puissance des pôles secondaires : Tallard, La Saulce, La Bâtie Neuve et La Roche des Arnauds (pas de données 2005 pour Chorges).
Croissance à relativiser pour les chiffres de population des petites communes (cf. carte).

La périurbanisation s'accélère en couronne de Gap et se développe dans de nouveaux secteurs (Champsaur, Deux Buëch et Avance). *Périurbanisation : constitution de zones d'habitat éloignées des centres, ne disposant pas des emplois, équipements et services nécessaires à la vie quotidienne de leurs habitants*.

Des difficultés à se loger avec un **marché du logement marqué par trois caractéristiques** :
- la place importante des résidences secondaires ;

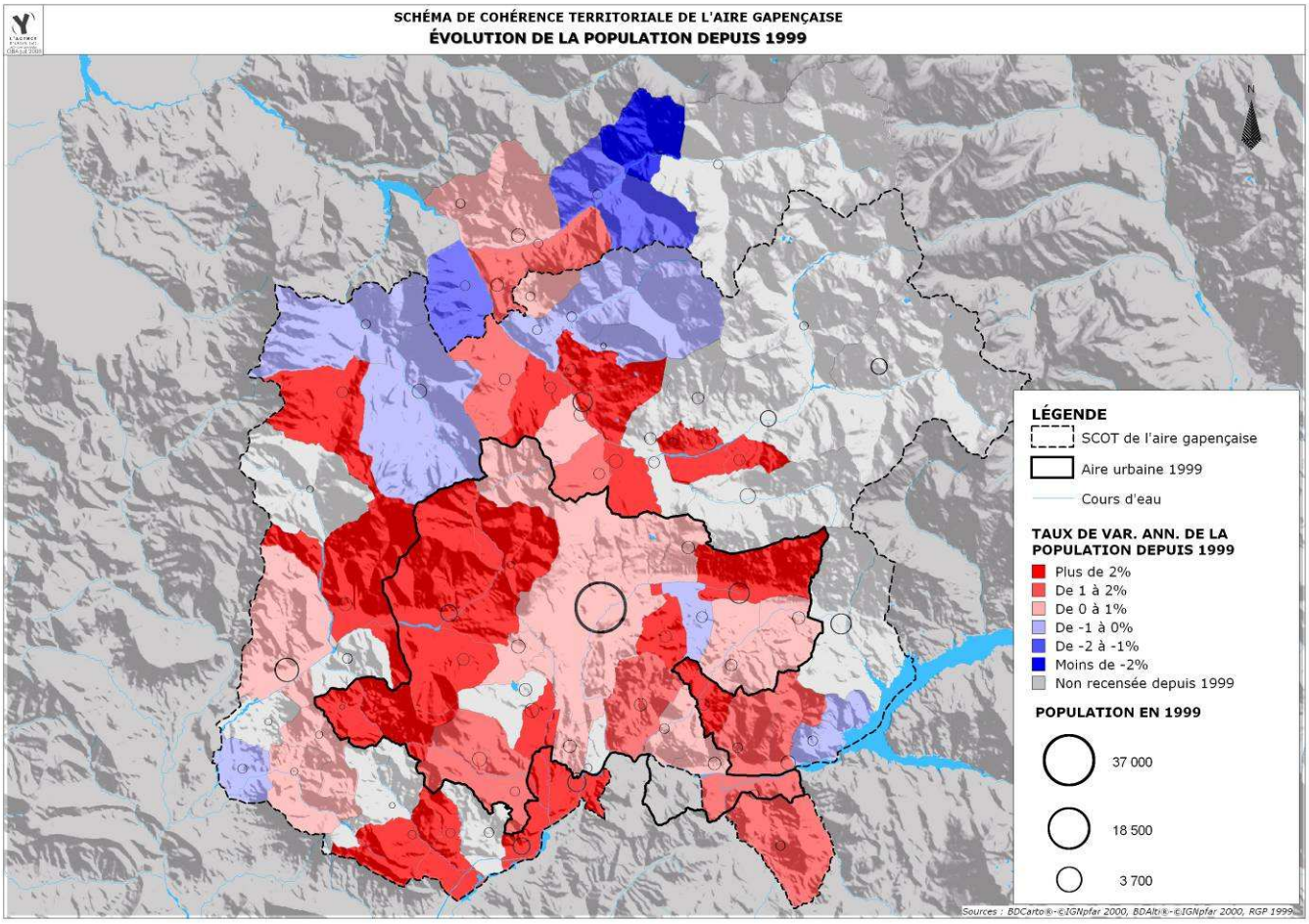

- la concentration des logements sociaux sur Gap (80% en 2004) ;
- le fort développement de la maison individuelle.

Sur la base de critères définis par l'INSEE**, le territoire s'organise autour de quatre bassins de vie** (défini comme *le plus petit territoire dans lesquels peut s'accomplir la majorité des actes courants*) : un bassin de vie « urbain », autour de la ville de Gap et trois bassins de vie ruraux autour de pôles de services intermédiaires : Veynes, St Bonnet et St Jean-St Nicolas.

Les communes touristiques comptent un certain nombre d'équipements et de services, mais cette offre saisonnière profite peu aux communes voisines.

Déplacements et mobilité de la population :
- une utilisation majoritaire de **l'automobile** et une faiblesse de l'offre de **transports en commun** ;
- **les trajets domicile-travail** ne constituent qu'une partie des déplacements ;
- **la localisation des équipements et services** (concentration dans les pôles urbains) génère beaucoup de déplacements et pénalise les populations les moins mobiles.

Le schéma des services au public (2007) du Pays Gapençais met en lumière le **décalage qui existe entre croissance démographique et organisation des services** : alors que c'est en périphérie que la population croît le plus, c'est toujours sur Gap que se concentrent les services. Par ailleurs ce schéma identifie la nécessité de proposer une offre en services plus adaptée aux jeunes ménages (avec enfants) et aux séniors.

A l'échelle de la CC Tallard Barcillonnette :

Uniquement pour la partie démographique (§1&2), les analyses ne concernent pas Esparron, Lardier-et-Valença, Lettret et Pelleautier qui ne disposent pas de données démographiques postérieures à 1999.

Une croissance démographique très forte, qui s'accélère…

Avec un taux d'évolution annuel de **3%**, les communes enquêtées ont gagné plus de 1 600 hab. depuis 1999, pour dépasser les 6 500 hab.

Cette croissance plus forte que celle observée entre 1990 et 1999 (+2.1%), est supérieure à la moyenne de l'aire gapençaise (1%).

… et repose sur un solde migratoire important

Comme entre 1990 et 1999, la croissance est soutenue essentiellement par le solde migratoire. Le solde naturel est positif mais limité.

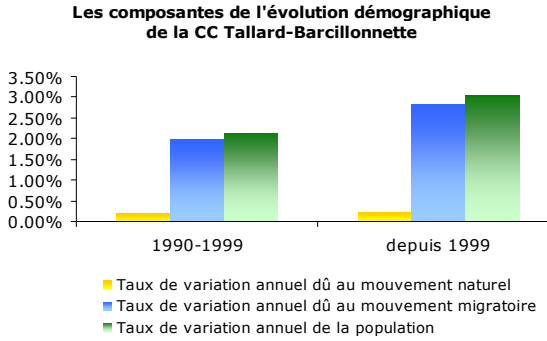

Tallard est la commune la plus peuplée, et celle qui accueille le plus d'habitants depuis 1999. La Saulce et Neffes dans une moindre mesure, ont également connu une forte croissance.

Un parc de logements en développement

Données 2001, Etude enjeux habitat dans 05, DDE 05

La croissance démographique se traduit par une augmentation du nombre de logements avec :
- Un **taux élevé de résidences principales** (3/4 des logements) en forte hausse au détriment des **résidences secondaires** (env. 15%, taux le plus faible de l'aire gapençaise après Gap) ;
- Un marché de l'habitat dominé par la **maison individuelle** (70%) ;
- une part élevée de propriétaires occupants (70%). Par conséquent, le parc de **logements locatifs** est **limité** (locatif privé et HLM même si cette dernière catégorie a connu une hausse).

Un secteur marqué par une forte dépendance vis-à-vis de Gap

Malgré un certain niveau d'équipements et services, Tallard reste un pôle de proximité. Gap, très accessible depuis le sud, est le pôle d'attractivité du territoire, tant pour les équipements et services que pour l'emploi.

Les déplacements domicile-travail se font surtout en voiture. L'absence d'offre ferroviaire et la faiblesse de l'offre TC (hormis le scolaire) rendent les habitants dépendants de la voiture.

Questions pour le SCOT

1. Quelles prévisions peut-on faire concernant l'évolution de la population et de l'habitat ? Comment expliquer l'attractivité démographique (solde migratoire très important) ?
2. Y a-t-il adéquation entre offre et demande de logement dans la CCTB ou dans les environs ? Y a-t-il un logement qui réponde à chaque type de population ? Y a-t-il une vacance significative ?
3. Y a-t-il satisfaction des besoins spécifiques dans la CCTB (jeunes ménages, personnes âgées…) ?
4. Quels besoins en équipements et services sont satisfaits à Tallard et La Saulce ? Quels besoins en équipements et services sont satisfaits à Gap ?
5. D'après vous, quel impact aura le nouveau collège de Tallard sur les pratiques des habitants ?
6. Quelles questions se posent en termes de circulation automobile dans le gapençais ? Les accès à la ville de Gap sont-ils aisés ? Votre avis sur l'offre en matière de transports en commun ?

Axe 2 - Positionnement : le territoire et ses activités

De quoi parle-t-on ? Des grandes caractéristiques économiques de l'aire gapençaise.

A discuter :
L'évolution de la population active, la situation de l'emploi, les secteurs d'activités qui caractérisent le territoire, les moteurs du développement économique, les atouts / handicaps du gapençais.

A l'échelle du territoire du SCOT :

Cœur économique des Hautes-Alpes, l'aire gapençaise regroupe 26 500 emplois (RGP99), avec une croissance relativement soutenue. **L'emploi est fortement centré sur Gap** qui dispose de plus d'emplois que d'actifs (pôle d'attraction fort et croissant).
Sur l'aire gapençaise, le **ratio emplois / actifs** est de 0,91 mais il cache des situations hétérogènes : 0,84 emploi pour 1 actif dans le secteur du Champsaur, 0,56 pour Tallard Barcillonnette, déséquilibre prononcé dans l'Avance et Pays de Serre-Ponçon (1 emploi pour 2 actifs).

Une structure d'emplois largement dominée par le secteur tertiaire (80%) avec une industrie sous représentée (7%) et un secteur agricole (5%) et du BTP (8%) surreprésentés par rapport à la moyenne nationale. **L'indice de spécificité** confirme cette tendance *(un indice de spécificité supérieur à 1 indique que l'activité est surreprésentée dans l'effectif salarié total par rapport à la moyenne nationale et inversement)*.

Les spécificités économiques du pays gapençais en 2006
Source UNEDIC - Estimation AURG

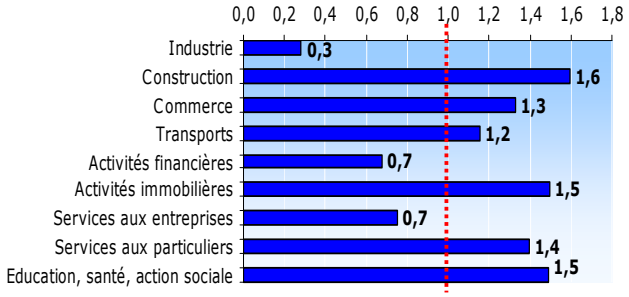

Regroupant plus de la moitié de l'emploi total, **l'emploi salarié privé connait entre 1999 et 2006 un dynamisme important.**

Cette **croissance est portée par le secteur des services** (aux entreprises, aux particuliers, l'éducation, la santé, le commerce…) ainsi que celui de la **construction**. Les effectifs de l'industrie poursuivent leur érosion.

Des sources de croissance portées par l'économie résidentielle

Économie « résidentielle » : *activités qui fonctionnent avec une demande locale, et dépendent du territoire, des revenus de ses résidents (permanents ou occasionnels) et des actifs qui y travaillent (secteurs du commerce de détail alimentaire et non alimentaire, les banques et assurances, les hôtels, cafés, restaurants, les loisirs et la culture, la gestion du territoire, la santé, l'action sociale et l'éducation…).*
Économie « concurrentielle » : *activités soumises à une concurrence à vaste échelle centrée sur l'offre et la production. Elle comprend notamment l'industrie, un secteur très exposé, ainsi que les services aux entreprises dont certains sont très dépendants de l'activité industrielle.*
Les 2/3 des emplois du Pays Gapençais entrent dans le champ de l'économie résidentielle. Il s'agit des emplois qui portent la croissance économique depuis le début des années 2000.

Si on analyse la **masse des flux financiers** circulant sur le territoire, il ressort l'importance des revenus liés à **l'attractivité territoriale** (tourisme ou retraites), avec des disparités selon les secteurs. En moyenne sur l'aire gapençaise, deux fois plus de revenus sont liés à cette attractivité territoriale qu'aux revenus productifs.
Le maintien de cette attractivité territoriale constitue un enjeu fort du Gapençais.

Part de l'emploi dans la sphère "résidentielle" du secteur privé en 2006 Source UNEDIC - Estimation AURG

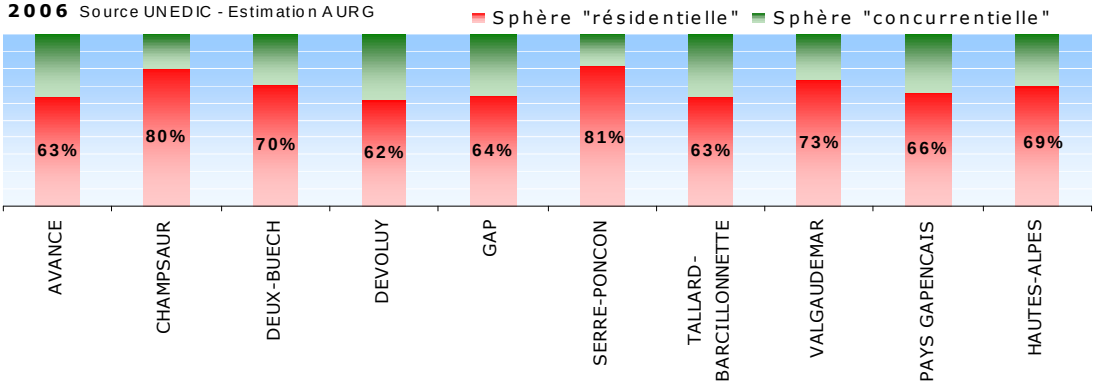

A l'échelle de la CC Tallard Barcillonnette :

Une croissance forte mais insuffisante de l'emploi

D'après l'INSEE, le nombre d'emplois affichait une **hausse** (1,7%) entre 1990 et 1999, la plus forte de l'aire gapençaise (moyenne : 1,1%). La CCTB représentait 6% de l'emploi total de l'aire gapençaise en 1999.

Le secteur connaît un important **déséquilibre emplois/actifs** : environ 1 emploi pour 2 actifs en 1999 (augmentation du nombre d'actifs plus forte que l'augmentation du nombre d'emplois). Ce déséquilibre engendre une dépendance vis-à-vis des autres secteurs et a des conséquences en termes de **déplacements** et **circulations**, pour l'accès au pôle d'emplois de Gap notamment.

Depuis 1999, l'emploi salarié privé a augmenté de 7% par an, soit plus de 514 emplois nouveaux (2.5% pour l'aire gapençaise).

Des emplois tournés vers le secteur tertiaire et une présence remarquée de l'agriculture

Le canton de Tallard (8 communes) se caractérise par un secteur **tertiaire** important (2/3 des emplois en 99) mais inférieur à l'aire gapençaise (80%).
La part d'emplois **agricoles** est importante (près de 20% contre 5% dans l'aire gapençaise). Dans le canton de Barcillonnette, limité en effectifs, c'est l'agriculture qui domine.

L'emploi salarié privé entre 1999 et 2006 semble bénéficier du dynamisme économique de Gap. Sa croissance est équilibrée et porte sur différents segments d'activités : **transports** et **construction** (forte croissance), également **éducation santé et action sociale**, et aussi **services aux entreprises et aux particuliers**.

Importance relative de l'économie concurrentielle

L'économie locale repose plus sur l'économie résidentielle que concurrentielle, même si cette dernière, en augmentation, est plus représentée que dans le reste de l'aire gapençaise, en raison de la présence d'**activités industrielles**.
En reprenant l'approche par flux financiers circulant sur le territoire *(référence aux travaux de la DDE 05)*, le secteur de CCTB dépend des **revenus liés à l'attractivité territoriale** (surtout des revenus des retraites) et d'une part non négligeable des **revenus productifs**.

Origine des flux financiers par secteurs (%)
Source Etude DDE Hautes-Alpes 2008 - Estimation AURG

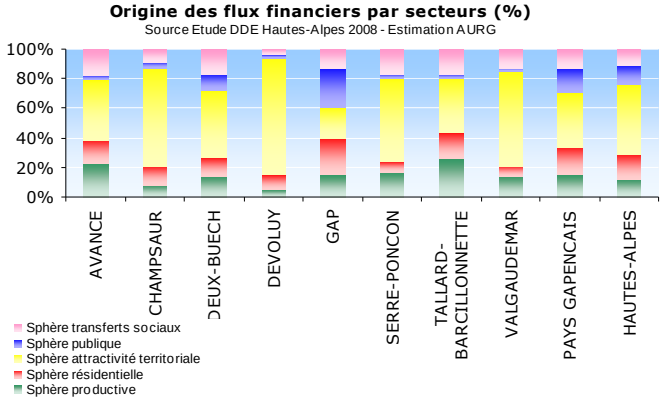

Tallard-Barcillonnette : évolution de l'emploi salarié privé entre 1999/2006 Source UNEDIC

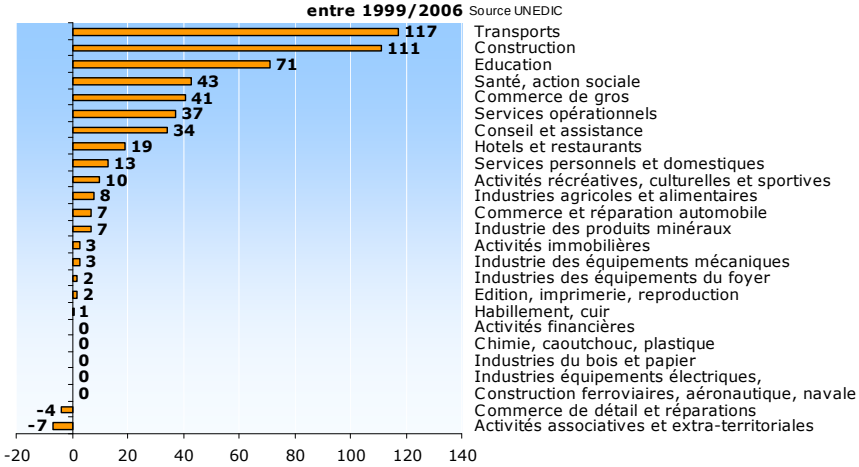

Questions pour le SCOT

1. Quel positionnement de l'aire gapençaise à l'échelle régionale, entre Région Grenobloise / Val de Durance / Aix – Marseille ?
2. Quelle est votre vision sur le rôle de la ville de Gap en matière économique ?
3. Quel poids économique ont les pôles de Tallard, La Saulce et Chateauvieux ? Quelles sont les perspectives de développement de la filière Air (PER Excell'Air) ?
4. Quels sont les sites stratégiques en matière d'activités économiques dans la CCTB, en lien avec le schéma d'aménagement des zones d'activités ? Quelle articulation est prévue entre les différents projets de zones d'activités le long de la RN 85 ? Quel aménagement de la porte sud du gapençais (A51 / RN85) ?
5. Quel est l'état de santé des filières agricoles (en plaine, sur les coteaux et en montagne)?
6. Comment renforcer les atouts favorisant l'attractivité territoriale ? Quel développement du tourisme ?

Axe 3 - Cadre de vie : l'environnement naturel et construit

De quoi parle-t-on ? Du paysage, du patrimoine naturel et de la qualité du cadre de vie.

A discuter :
Les composantes de l'occupation des sols, les activités qui entretiennent les paysages, les évolutions en cours pour les espaces agricoles / naturels / forestiers / urbanisés, les éléments constitutifs du patrimoine naturel, les risques et les contraintes.

A l'échelle du territoire du SCOT :

Un territoire bénéficiant d'un cadre de vie de qualité

Un paysage rural de montagne, façonné et entretenu par l'homme
Les espaces agricoles et forestiers représentent environ 2/3 de la superficie du territoire (espaces agricoles : 30%, espaces forestiers : 36%).
Leur maintien dépend de la pérennité et de la bonne santé économique des activités traditionnelles de gestion de l'espace : pastoralisme, sylviculture, agriculture.

Un patrimoine naturel remarquable
Diversité des milieux naturels et richesse exceptionnelle en espèces (faune et flore). Environ 2/3 du territoire sont mis en valeur pour la qualité du patrimoine naturel (espaces gérés, protégés, inventoriés).

Un territoire qui est toutefois soumis à certaines contraintes

Des contraintes naturelles fortes…
Les risques naturels en secteurs de montagne.
Des risques d'inondation (Durance, Drac, Luye, le Roussine, le Dévezet, l'Avance) renforcés par l'artificialisation des sols et en particulier des zones humides. Une ressource de capacité limitée en eau, à sécuriser.

Des nuisances liées au cadre urbain
Les nuisances que génère l'activité humaine sont présentes mais peu perceptibles en raison de la faible densité de population.
Peu de risques technologiques et industriels, pollutions ponctuelles des sols et des eaux superficielles, amélioration progressive des réseaux d'assainissement…

Des menaces liées aux activités humaines
Développement de l'urbanisation au détriment des espaces agricoles et naturels.
Accessibilité et fréquentation croissante des espaces naturels en lien avec les loisirs de plein air.

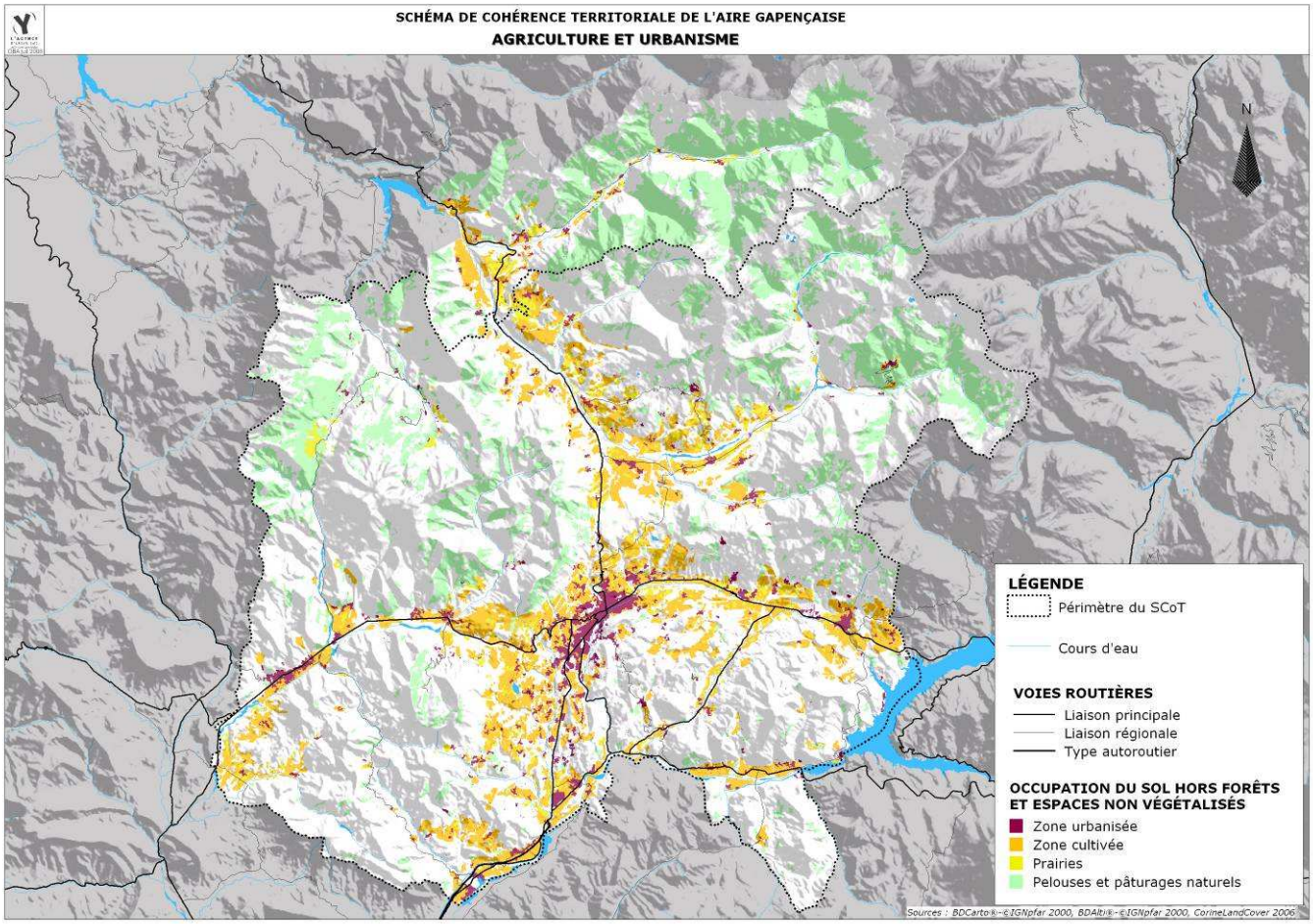

A l'échelle de la CC Tallard Barcillonnette :

Une organisation distincte selon les facilités d'accès, avec un secteur bas…

La **proximité** de Gap et la desserte par l'A51 délimitent une zone nord de la CCTB qui participe au desserrement de Gap (développement résidentiel et des activités), avec une tendance à **l'étalement urbain**.

Les communes en bordure de la RN85 (Gap, Neffes, Châteauvieux, Tallard, La Saulce) ont connu une **urbanisation** significative ces dernières années (*source DDE 05*). Un enjeu : la cohabitation avec l'agriculture et le maintien des corridors écologiques.

Le développement urbain en fond de vallée renforce la **centralité** Tallard-La Saulce sur le secteur.

… et un secteur haut

Une organisation en **villages et hameaux**, doublée d'un habitat dispersé ou de lotissements, des occupations agricoles anciennes (élevage), avec des activités de pleine nature.
Des **espaces naturels** de grande qualité, influencés par le climat méditerranéen. La préservation des pelouses sèches est un enjeu important.

Un patrimoine naturel et bâti à valoriser

Sites Natura 2000 de Céüse et Durance.
Un riche patrimoine bâti (ZPPAUP de Tallard).
Petit patrimoine rural.

Un territoire soumis à certains risques et nuisances

Risques naturels (notamment inondation de la Durance), d'incendie sur les versants chauds et risques naturels sur plusieurs points ponctuels.
Nuisances générées par le trafic sur la RN85.

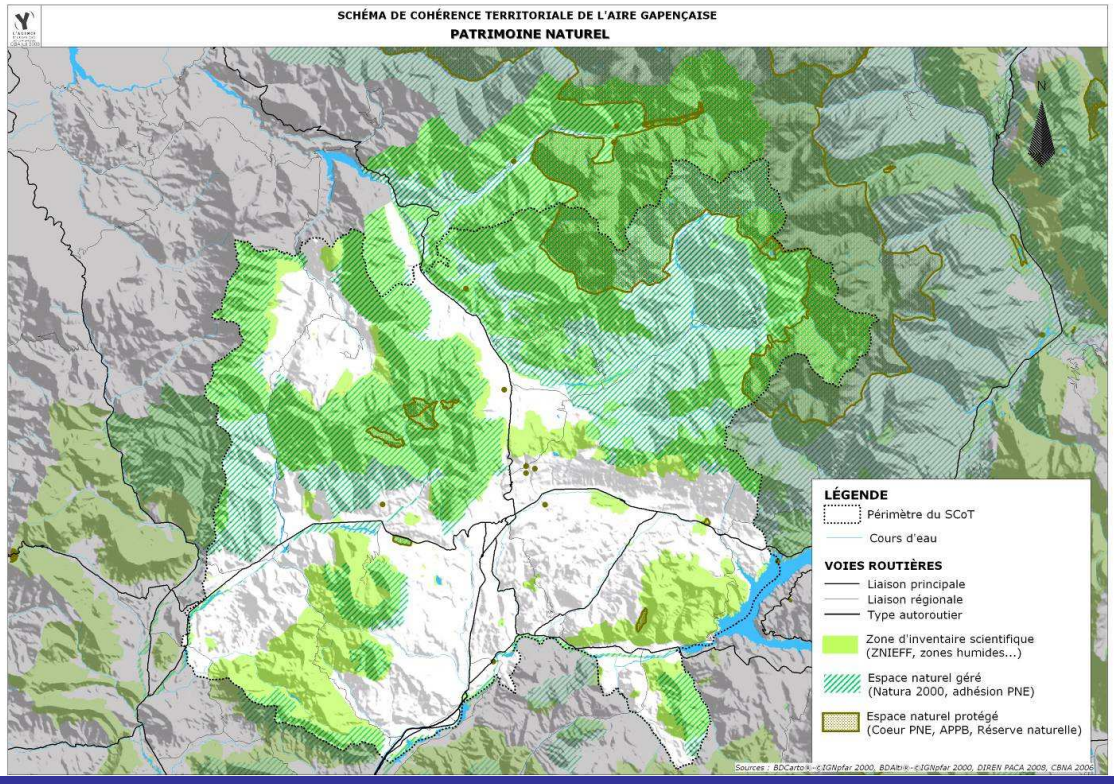

Questions pour le SCOT

1. Quelles sont les conditions d'une maîtrise de l'étalement urbain et de la mobilité sur le gapençais ?
2. Comment, grâce à l'outil SCOT, opérer un arbitrage entre espaces agricoles, naturels, urbanisés et artificialisés ?
3. Quelle pérennisation et valorisation du patrimoine local (patrimoine naturel et bâti) ? Y a-t-il un potentiel de réhabilitation à prendre en compte ?
4. Au-delà des espaces remarquables, quelle prise en compte de la nature « ordinaire » ?
5. Quelle approche des continuités écologiques ? Comment mettre en valeur les grands corridors alpins du gapençais, ainsi que les corridors internes au territoire ?
6. Quelles actions sont mises en place dans le cadre du schéma de développement touristique de la CCTB ? Comment concilier accessibilité des espaces naturels, activités de loisirs et de tourisme et préservation de leur qualité ?
7. Quelle gestion de la ressource en eau (diversification, interconnexions des réseaux, sécurisation des captages…) ? Quelle adaptation des réseaux d'assainissement ? Des évolutions à prévoir dans ce domaine sur plusieurs communes ?